

ANNEXE N° 2 SECTEURS AFFECTES PAR LE BRUIT

Commune de LA CHAPELLE GAUTHIER	Délimitation du tronçon							
	Nom de l'infrastructure	PR Début	Abscisse Début	PR Fin	Abscisse Fin	Catégorie de l'infrastructure	Largeur des secteurs affectés par le bruit (m)	Type de tissu (rue en "U" si renseigné sinon tissu ouvert)
Autoroute A5						2	250	
Départementale 408	16	+ 620	16		+ 850	3	100	
Départementale 408	18	+ 510	18		+ 970	3	100	
Départementale 408	18	+ 970	19		+ 880	4	30	
Départementale 408	19	+ 880	20		+ 100	3	100	U
Départementale 408	20	+ 100	20		+ 420	4	30	
Départementale 408	20	+ 420	20		+ 900	3	100	
TGV Combs La Ville à St Louis						1	300	

POUR AMPLIATION
pour le Préfet et par délégation
L'Attaché, Chef de Bureau

Dominique Ottaviani

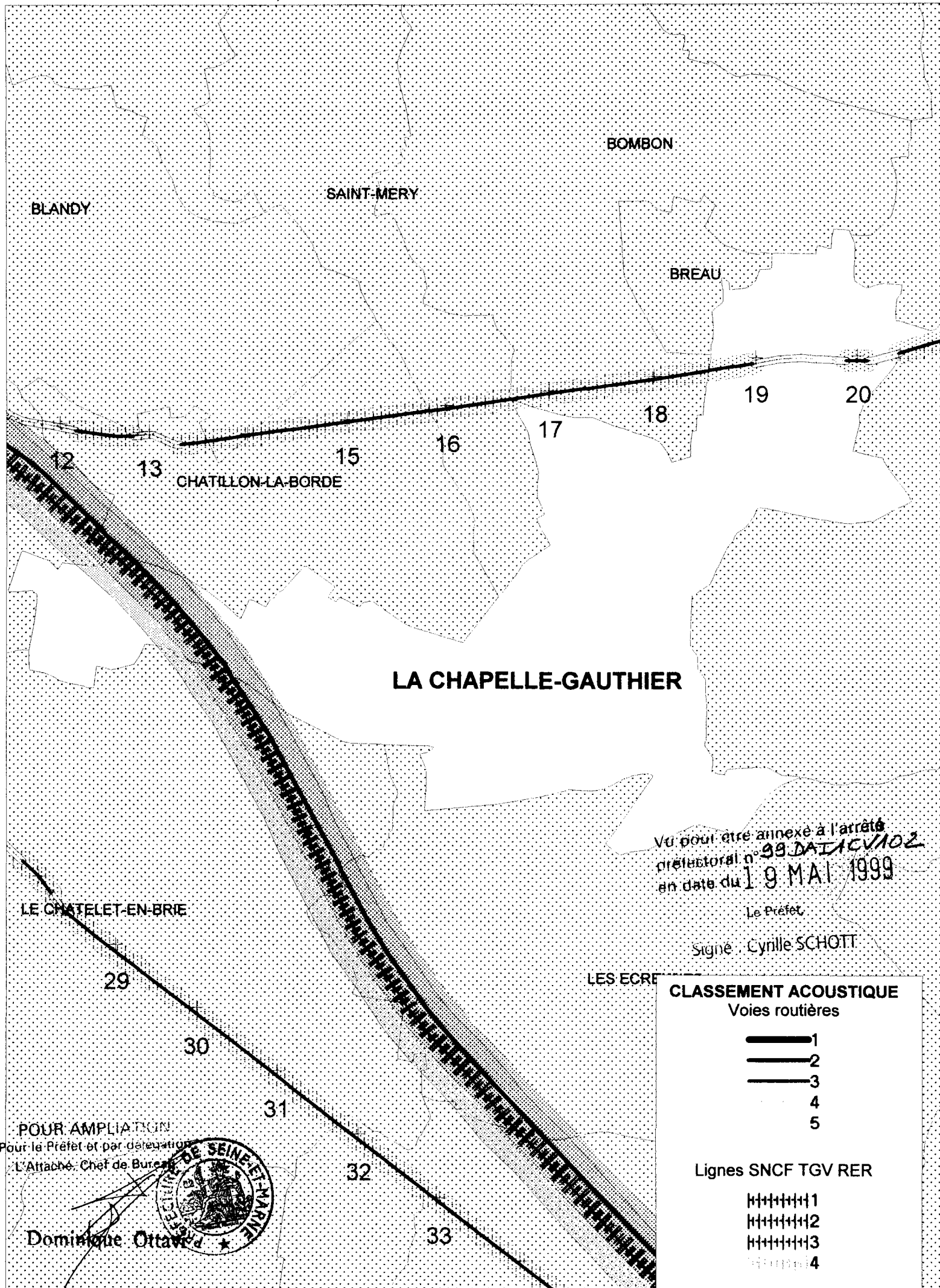


Vu pour être annexé à l'arrêté
préfectoral n° 99DAIACV102
en date du 9 MAI 1999

Le Préfet,

Signé : Cyrille SCHOTT

ANNEXE 3 ; PLAN



Vu pour être annexé à l'arrêté préfectoral n° 99 DAI CV 102 en date du 19 MAI 1999

Le Préfet

Signé : Cyrille SCHOTT

CLASSEMENT ACOUSTIQUE

Voies routieres

- 1
- 2
- 3
- 4
- 5

Lignes SNCF TGV RER

- |||||1
- |||||2
- |||||3
- |||||4

POUR AMPLIATION
Pour le Préfet et par délégation
L'Attaché-Chef de Bureau



Dominique Ottaviani